

Les prestations que touche un ancien combattant, homme ou femme, pour la formation professionnelle, l'instruction supérieure ou sous l'empire de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, sont tirées des crédits de réadaptation. Toutefois, cela ne signifie pas que le montant de crédit de réadaptation régit le montant des prestations mises à la disposition d'un ancien combattant sous l'empire de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, ou pour la formation professionnelle ou l'instruction.

Section 3.—Traitement après le licenciement

Sous-section 1.—Facilités de traitement

Les statistiques relatives aux hôpitaux administrés par le Ministère des Affaires des anciens combattants sont données au chapitre sur la Santé publique, pp. 868-870 du présent volume. Un vaste programme d'améliorations et d'additions aux divers hôpitaux se poursuit activement, et la capacité prévue en lits aux différents centres, une fois ce programme terminé, est indiquée au tableau 7. Les principaux points de ce programme sont expliqués dans les paragraphes suivants de cette sous-section.

La construction d'un nouvel hôpital permanent de 250 lits sera entreprise incessamment à Camp Hill, Halifax. Une unité de 160 lits a été ajoutée à l'hôpital Lancaster, Saint John. Un nouvel hôpital pour aliénés, comptant 250 lits, à l'épreuve du feu et de construction permanente, est sur le point d'être terminé à l'hôpital Ste-Anne-de-Bellevue. Une unité de 235 lits est ouverte à Ottawa. A Toronto, un pavillon de 360 lits est commencé pour compléter la capacité en lits de l'hôpital de la rue Christie, et des progrès considérables sont accomplis dans les plans et les détails du nouvel hôpital de Sunnybrook, qui comptera 1,450 lits. A London, Ontario, une nouvelle infirmerie mentale de 300 lits a été approuvée, ainsi que la construction d'un nouveau centre d'accueil de 150 lits pour le traitement actif des cas de psychose aiguë. Deux colonies pour maladies mentales ayant pour but d'occuper les malades souffrant de maladies mentales chroniques sont établies à l'hôpital Westminster, London, avec l'espace nécessaire pour 300 lits. A cet endroit, le pavillon pour traitements actifs est agrandi pour loger 40 lits de plus, ainsi qu'une salle d'opération supplémentaire et les installations de radiographie et de laboratoire. Un projet de foyer pour 200 gardes-malades a été également approuvé.

A Winnipeg, la construction de deux pavillons de 216 lits chacun a été commencée au cours de l'année, et la nouvelle aile de clinique contenant une salle convenable d'opération et des installations cliniques, de même qu'un laboratoire bien outillé, est terminée. La construction d'une unité de 186 lits à Regina est sur le point d'être terminée. A Calgary, des annexes au nouvel hôpital Colonel Belcher sont commencées en vue de fournir des lits et des aménagements supplémentaires. A Edmonton, deux pavillons supplémentaires sont érigés pour fournir 240 lits. A Vancouver, la construction du nouveau pavillon Chest, destiné à abriter 160 lits et des installations nécessaires au diagnostic et au traitement des affections de la poitrine, ainsi que l'agrandissement du nouvel hôpital Shaughnessy pour fournir 276 lits de plus, sont commencés.

Centres de santé et de thérapeutique professionnelle.—Pour faciliter la convalescence active, l'établissement a été approuvé de centres de santé et de thérapeutique professionnelle en rapport avec la plupart des hôpitaux du Ministère. Les travaux sont terminés aux centres d'Ottawa et de London, et les emplacements